

Congrès AFSP Toulouse 2007

Table ronde 6

« Les violences symboliques dans les relations internationales »

Session 1

Thomas Meszaros

Centre Lyonnais d'Etude de Sécurité Internationale et de Défense (CLESID)
Université Jean Moulin Lyon 3

Les violences symboliques au travers du prisme du formalisme européen
--

Résumé :

La présente communication entend proposer une lecture des violences symboliques dans les relations internationales à partir de la théorie du formalisme social. Il sera question de souligner l'intérêt de l'utilisation du formalisme social pour illustrer l'importance que possède le concept de violence symbolique dans la compréhension de la conflictualité internationale, notamment au travers du cas de figure de la société internationale européenne et de son formalisme. Il s'agira ainsi de tester la pertinence heuristique du concept de violence symbolique à partir de trois axes théoriques principaux, l'approche de Pierre Bourdieu de la théorie de la production de la croyance, celle de Joan Galtung de la « violence structurelle » et celle objectiviste-psychologique de Philippe Braud. Il conviendra par là même de souligner la complémentarité de chacune de ces approches et de mettre en lumière le rôle qu'eurent les violences symboliques dans la création d'un ordre européen homogène mais aussi dans les ruptures, hétérogènes, qui survinrent. En définitive, la question des violences symboliques dans les relations internationales permettra de formuler des remarques sur les processus de conservation et de transformation des différents ordres internationaux qui impliquent la réalisation de l'homogénéité ou l'hétérogénéité des sociétés internationales.

Abstract:

The aim of this presentation is to propose an interpretation of symbolic violence in International Relations based on the theory of Social Formalism. The issue will be to underline the interest of Social Formalism to illustrate the importance of symbolic violence in international disputes, in particular through the example of the European international society and its formalism. Thus, it will be the occasion to test the

heuristically pertinence of the concept of symbolic violence from three theoretical views, Pierre Bourdieu's approach of the theory of the production of belief, those of Joan Galtung of "structural violence" and the objectivist psychological approach of Philippe Braud. By the way, it will be the occasion to underline the complementary aspects of each of these approaches and to enlighten the importance of symbolic violence in the genesis of a homogeneous European order and in the heterogeneous breaks-up that also arose. Finally, the issue of symbolic violence in International Relations will enable us to comment the process of conservation and transformation of various international orders which imply the realisation of homogeneity or heterogeneity of International Societies.

Propos introductifs

Tout signe et toute forme sont porteurs de sens. Toute valeur symbolique et tout formalisme s'actualisent différemment pour chaque individu. Symboles et formes échappent à toute définition parce que leurs natures multidimensionnelles ne permettent d'en percevoir le plus souvent que la surface sans pour autant parvenir à les saisir entièrement. Pour reprendre l'expression de Georges Gurvitch, les symboles « révèlent en voilant et voilent en révélant » alors que les formes créent du sens en se dévoilant. La présente contribution entend proposer une lecture originale des violences symboliques dans les relations internationales à partir du formalisme social. Il sera question de souligner l'intérêt de l'utilisation de la démarche développée par Panayis Papaligouras pour illustrer l'importance que possède le concept de violence symbolique dans la compréhension de la conflictualité internationale¹. Les relations internationales sont envisagées dans cette présentation comme des relations sociales. La violence symbolique parce qu'elle se retrouve dans toute forme de relation de type sociale occupe à ce titre une place significative dans les relations internationales. Il conviendra d'illustrer les propos avancés sur la violence symbolique et son adéquation avec le formalisme par des exemples concrets issus de l'histoire européenne. Ce terrain empirique devrait permettre de mettre en lumière l'importance qu'occupait historiquement la violence symbolique dans les relations entre les Etats européens, soit qu'elle accrût l'hétérogénéité des rapports entre ceux-ci, soit qu'elle assura la stabilité et la conservation d'un ordre homogène. Cette réflexion, relative aux fonctions sociales du pouvoir symbolique, insiste sur la dimension identitaire comme facteur d'homogénéité et d'hétérogénéité. L'importance de ces deux concepts dans la compréhension des relations internationales, et leur théorisation, peut-elle être enrichie par le concept de violence symbolique ? Pour illustrer ce propos il conviendra, en particulier, de s'attacher aux pratiques diplomatiques, aux usages et règles implicites et explicites qui règlementèrent différents degrés et types de relations spécifiquement internationales notamment au principe de reconnaissance et de

¹ Panayis Papaligouras, *Théorie de la société internationale*, Genève, Kundig, 1941.

légitimité qui eurent dans l'histoire de la société européenne une importance capitale. Notre propos entend ainsi déterminer le rapport qui existe entre violences symbolique et formalisme puis aborder le cas de la société européenne et de son formalisme pour tester la pertinence heuristique du concept de violence symbolique dans la création d'un ordre européen homogène mais aussi dans les ruptures, hétérogènes, qui survinrent. Au travers de cette approche il sera question de proposer une interprétation prospective, qui comme un hypothèse théorique, articule le concept de violence symbolique avec des théories existantes, notamment celle constructiviste, et souligne son intérêt pour les Relations internationales.

1. Violences symboliques et formalisme

D'après Pierre Bourdieu, « la violence symbolique, c'est cette violence qui extorque des soumissions qui ne sont même pas perçues comme telles en s'appuyant sur des « attentes collectives », des croyances socialement inculquées. Comme la théorie de la magie, la théorie de la violence symbolique repose sur une théorie de la croyance ou, mieux, sur une théorie de la production de la croyance, du travail de socialisation nécessaire pour produire des agents dotés des schèmes de perception et d'appréciation qui leur permettront de percevoir les injonctions inscrites dans une situation ou dans un discours et de leur obéir. »². Bien des violences symboliques sont inscrites dans les « convenances collectives »³ qu'il convient de respecter, par tradition ou du fait de la répartition collective de la preuve qui s'impose par le tiers⁴. La théorie du formalisme renvoie dans une certaine mesure à la théorie de la production de la croyance qui révèle la manière dont se réalisent les processus de socialisation. Les formes sociales constituent des schèmes de perception et d'appréciation qui déterminent un certain ordre social, ses limites et ses règles. C'est à partir de ces formes que la conservation de l'ordre peut être garantie mais c'est aussi à partir d'elles que l'ordre peut-être renversé. Il convient ainsi de s'intéresser au lien entre symbole et forme avant d'interroger les rapports entre domination et violence symboliques.

a. Symbole et forme

Le signe est toujours moins qu'un symbole parce que ce dernier possède un contenu plus vaste que le sens immédiat qu'il porte. Le symbole se différencie principalement du signe en ce que celui-ci est une convention arbitraire qui ne suppose pas d'unité entre le signifiant et le signifié tandis que le symbole présuppose

² BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques*, Paris, Edition du Seuil, 1994, p.188.

³ BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, rééd. 2002, p.258.

⁴ PAPALIGOURAS Panayis, *Théorie de la société internationale*, op. cit., p.89.

« homogénéité du signifiant et du signifié au sens d'un dynamisme organisateur »⁵. Gilbert Durand définit sur la base de la structure de l'imagination un « dynamisme organisateur », « genèse réciproque » entre l'environnement et le « geste pulsionnel », qui est l'institution première de la société, à partir duquel la société se crée elle-même. L'imaginaire, créateur d'image et de figures, répond à une angoisse existentielle et universelle. Ainsi, le symbole est beaucoup plus qu'un simple signe, il est chargé de sens (signifié) et manifesté concrètement (signifiant). Il porte au-delà même de la relation entre signifiant et signifié, de la signification en tant que telle, car il est chargé d'affectivité et relève de l'interprétation. « Ce que nous appelons symbole est un terme, un nom ou une image qui, même lorsqu'ils nous sont familiers dans la vie quotidienne, possèdent néanmoins des implications, qui s'ajoutent à leur signification conventionnelle et évidente. Le symbole implique quelque chose de vague, d'inconnu, ou de caché pour nous. [...] un mot ou une image sont symboliques lorsqu'ils impliquent quelque chose de plus que leur sens évident et immédiat. Ce mot ou cette image, ont un aspect « inconscient » plus vaste, qui n'est jamais défini avec précision, ni pleinement expliqué. Personne d'ailleurs ne peut espérer le faire. Lorsque l'esprit entreprend l'exploration d'un symbole, il est amené à des idées qui se situent au delà de ce que notre raison peut saisir »⁶. Non seulement le symbole représente, soit par analogie naturelle, soit par relation culturelle ou par un signe conventionnel et abstrait⁷, mais il accomplit, d'une certaine manière tout en transformant car l'interprétation subjective suppose la rupture et le passage à un autre ordre, multidimensionnel.

Carl Gustav Jung nomme les images axiomatiques ou symboles les plus marquants, *archétypes*. Ils organisent et structurent l'ensemble des processus psychiques de l'être humain. Ils sont, comme l'instinct chez l'animal, des prototypes d'ensembles symboliques qui constituent en quelque sorte la structure de

⁵ DURAND Gilbert, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1963, p.20. Disciple de Gaston Bachelard et de Carl Gustav Jung, Gilbert Durand en tant qu'anthropologue et philosophe a continué leurs travaux, ainsi que ceux de Jean Piaget, sur l'imaginaire. Au travers de ses travaux il utilise fréquemment les concepts de formes sociales et d'homo-hétérogénéité qu'il rapporte à l'histoire et aux dynamiques morphologiques. En ce sens, il a montré une certaine sympathie envers la théorie que constitue le formisme (Michel Maffesoli a été son disciple et son intérêt a été attiré en particulier pour les travaux menés par Rupert Sheldrake notamment sur les champs morphogénétiques).

⁶ JUNG Carl Gustav, *L'homme et ses symboles*, Paris, Robert Laffont, 1964, p.20-21.

⁷ Par *analogie naturelle* on entend une « représentation concrète liée par une correspondance analogique naturelle avec l'abstraction ou la réalité mentale ou morale qu'elle représente ». Par *relation culturelle* on signifie une « représentation concrète liée par une tradition, dans un contexte culturel déterminé, à une réalité mentale ou morale, avec une signification spécifique ». Enfin, par *signe conventionnel ou abstrait* on considère les lettres, figures, etc., qui, en mathématiques, physiques et autres sciences représentent « une chose, une qualité, une opération ». MORFAUX Louis-Marie, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Paris, Armand Colin, 1980, p.352.

l'inconscient. Ces modèles préformés (*engrammes*) ordonnés (taxinomiques) et ordonnateurs (téléonomiques) structurent les images mentales (pensées, rêves, etc.) selon leurs dynamismes propres⁸. Les *archétypes* se manifestent comme des structures psychiques quasi-universelles, innées ou héritées. Ils renvoient à l'inconscient impersonnel ou collectif qui est une donnée *a priori*⁹. Pour Jung ce qui est commun à l'humanité ce sont les structures et non les images qui peuvent varier selon les époques, les cultures, ou les individus et leurs interprétations. « On croit souvent que le terme « archétype » désigne des images ou des motifs mythologiques définis. Mais ceux-ci ne sont rien autre que des représentations conscientes : il serait absurde de supposer que des représentations aussi variables puissent être transmises en héritage. L'archétype réside dans la tendance à nous représenter de tels motifs, représentation qui peut varier considérablement dans les détails, sans perdre son schème fondamental»¹⁰. Le symbole archétypique relie ainsi l'inconscient collectif à l'inconscient personnel, l'universel et l'individuel. C'est le cas notamment des mythes, transpositions dramaturgiques, transhistoriques, de ces archétypes, qui apparaissent comme le théâtre symboliques des luttes intérieures et extérieures impliquant une conquête de soi, de son identité.

La symbolique, entendue comme science ou théorie générale des symboles est, pour Sigmund Freud, « l'ensemble des symboles à signification constante qui peuvent être retrouvés dans diverses production de l'inconscient »¹¹. Si Sigmund Freud insiste sur le rapport entre symbolisant et symbolisé Jean Lacan quant à lui considère plutôt que l'inconscient est structuré comme un langage qui possède ses lois, sa syntaxe et qu'il convient de comprendre. Comme le sujet se constitue par son accès au monde symbolique et parce que l'ordre symbolique structure toute la réalité humaine c'est donc aux processus de structuration qu'il s'intéresse plus particulièrement. Dans une démarche similaire Claude Lévi-Strauss au travers de l'anthropologie structurale des faits culturels postule que l'inconscient individuel est composé d'un ensemble d'oppositions symboliques binaires et qu'il est structuré en fonction de la possibilité d'un éventuel désordre social qui diffère suivant les cultures. L'approche structurale de Claude Lévi-Strauss tend ainsi à relativiser la signification de chaque symbole pris isolément pour comprendre le fonctionnement de leurs relations et leur unité de

⁸ « Les archétypes sont donc doués d'une initiative propre et d'une énergie spécifique. Ils peuvent aussi, à la fois, fournir dans la forme symbolique qui leur est propre, une interprétation chargée de sens, et intervenir dans une situation donnée avec leurs propres impulsions et leurs propres pensées ». JUNG Carl Gustav, *L'homme et ses symboles*, *op. cit.*, p 78.

⁹ « Pour moi ce concept ne relève que de la théorie de la connaissance. [...] En un sens je pourrais dire de l'inconscient collectif exactement la même chose que Kant disait de la chose en soi ». JUNG Carl Gustav, *Correspondance 1906-1940*, Paris, Albin Michel, 1992, p.133-135.

¹⁰ Carl Gustav, *L'homme et ses symboles*, *op. cit.*, p.67.

¹¹ LAPLANCHE Jean; PONTALIS Jean-Baptiste, *Vocabulaire de la Psychanalyse*, Paris, Presses universitaires de France, 1967, p.475.

sens¹². La signification d'un symbole dépend donc de plusieurs facteurs dont le contexte social, les relations avec les autres symboles, l'interprétation qui en est faite par les individus et l'utilisation sociale souvent multiple à laquelle il renvoie. Ainsi, l'homme évolue dans un environnement complexe où les symboles structurent la réalité : « Toute culture peut-être considérée comme un ensemble de systèmes symboliques au premier rang desquels se placent le langage, les règles matrimoniales, les règles économiques, l'art, la science et la religion »¹³. Tout signe visible ou non d'un ordre social, politique ou religieux renvoie en définitive à un ordre symbolique et tend à donner du sens à la réalité à laquelle il se réfère. Un édifice, une statue, un texte, une date ou un lieu, une idée, impliquent une référence à un ordre symbolique. En ce sens, tout symbole, parce qu'il suppose un ordre, renvoie à une forme, parce qu'une forme constitue un certain ordre.

Si le symbole est, comme le nomme Carl Gustav Jung, un *archétype*, un modèle, la forme, quant à elle renvoie à un ordre¹⁴. On observe qu'il existe des similitudes entre symbole et forme. Les formes sont à la fois ordonnées, hiérarchiquement à partir d'une forme originelle, et ordonnatrices de la réalité à laquelle elles renvoient. En effet, comme l'ordre symbolique le formalisme structure la réalité interhumaine et renvoie aux différents champs de l'existence, dont celui de l'existence sociale. Les formes sociales constituent ainsi les conditions de possibilité de la société. Panayis Papaligouras précise à ce titre : « j'appelle forme sociale tout ordre imposé à l'être social et considéré par lui comme un ordre [...]. L'amitié, la famille, l'Etat sont des ensembles de formes sociales, pour autant qu'ils imposent une limite aux possibilités de l'existence sociale. Ils obligent non à leur donner son adhésion, mais à reconnaître leur réalité, ou, ce qui revient au même, à prendre position à leur égard, à se « comporter envers eux ». Dire de l'Etat qu'il est un ordre social, ou un ensemble de formes sociales, signifie que tout être social est obligé de reconnaître son existence sous peine de perdre sa socialité. Les formes ont pour l'existence sociale force d'une réalité »¹⁵.

La société se réalise ainsi dans la coexistence de formes contraires qui rendent possibles à n'importe quel moment le changement¹⁶. Georg Simmel définit le concept de société à partir de deux significations qui doivent être rigoureusement séparées. « Elle [la société] est d'abord l'ensemble complexe d'individus socialisés, le matériau humain qui a pris une forme sociale, tel que le constitue toute la réalité historique.

¹² A titre indicatif, Carl Gustav Jung adopte quant à lui une démarche théorique différente, plus réaliste, qui tend à appréhender la signification universelle de chaque symbole pris isolément.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ La forme est considérée comme une construction de l'esprit, un idéal-type, tout comme les concepts d'homo-hétérogénéité.

¹⁵ PAPANAYIS, *Théorie de la société internationale*, op. cit., p.69-70.

¹⁶ On retrouve les éléments théoriques apportés par l'anthropologie structurale de Claude Lévi-Strauss quant à l'inconscient individuel, c'est-à-dire un ensemble d'oppositions symboliques binaires (formes contraires de refus ou d'acceptation) et la possibilité d'un désordre social (changement).

Mais ensuite, la « société » est aussi la somme de ces formes relationnelles grâce auxquelles les individus deviennent justement la société au premier sens du terme »¹⁷. Au sens strict (Simmel écrit même « société *sensu strictissimo* ») le concept de société renvoie « aux forces, aux relations, aux formes, par lesquelles les hommes se socialisent »¹⁸. La société est aussi la somme de ces formes relationnelles. Pour Simmel il y a société là où il y a action réciproque de plusieurs individus. La sociologie est donc pour lui l'étude de la relation sociale considérée en tant que telle, dans sa forme, l'étude des contenus étant laissée à d'autres disciplines.

« Si l'on veut donc qu'il y ait une science dont l'objet soit la société et rien d'autre, elle ne voudra pas étudier autre chose que les actions réciproques, les modes et les formes de la socialisation. Car tout ce qui peut encore se trouver d'autre à l'intérieur de la « société », réalisé par elle et dans son cadre, n'est pas la société en soi, mais seulement un contenu qui se constitue ou qui est constitué par cette forme de coexistence, et qui ne se produit évidemment qu'avec cette structure concrète que l'on nomme « société » au sens habituel, plus large. L'abstraction scientifique sépare ces deux éléments indissolublement liés dans la réalité: les formes de l'action réciproque ou de la socialisation ne peuvent être réunies et soumises au point de vue scientifique unitaire que si la pensée les détache des contenus, qui ne deviennent contenus sociaux que par elles – voilà me semble-t-il le seul fondement qui rende pleinement possible une science spécifique de la société en tant que telle. Ce n'est qu'avec celle-ci que les faits que nous désignons comme réalités socio-historiques seraient véritablement projetés sur le plan du pur social »¹⁹.

Les formes de l'action réciproque constituent ainsi la société autant que les contenus. L'un sans l'autre ne peuvent exister, soit que les contenus sociaux ne pourraient plus être considérés comme tels parce qu'il revient à la forme de leur conférer cette propriété, soit que la forme, vidée de son contenu, n'aurait plus aucun sens. Georg Simmel souligne aussi qu'il serait erroné de penser que les formes ne sont en définitive que des faits nouveaux dans des sociétés déjà existantes. En réalité les formes sont la société dans le sens où elles sont la socialisation elle-même²⁰. Le concept de société renvoie ainsi aux relations qui existent entre formes actives. Simmel soulève un autre point fondamental qui est une conséquence de ce concept : « [...] c'est qu'un nombre donné d'individus peut constituer une société à un degré plus ou moins grand : à chaque fois que surgit une structure de façon synthétique, chaque fois que se constituent des groupes de partis, chaque fois que l'on rassemble

¹⁷ SIMMEL Georg, *Sociologie, Etudes des formes de la socialisation*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p.47.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.* p.44-45.

²⁰ Georg Simmel précise à cet égard que si la science de la société s'attache à étudier l'histoire et les lois de l'ensemble, il ne reste à la sociologie au sens étroit que l'étude des formes abstraites (hiérarchies et corporations, concurrences et formes du mariage, amitiés et usages sociaux, monarchies et polyarchies, etc.) qui sont la socialisation elle-même.

en vue d'une œuvre collective ou dans une sensibilité ou une pensée commune, chaque fois qu'on répartit assez nettement les tâches de service et de commandement, chaque fois qu'on prend un repas en commun, chaque fois qu'on se pare pour les autres, alors le même groupe devient plus une société qu'il ne l'était auparavant »²¹.

Deux ou plusieurs individus peuvent constituer une « société » en fonction des formes actives, des formes de socialisation qui constituent immédiatement la société. En définitive, dans le moindre recoin de l'existence sociale les formes agissent, elles en sont le liant. Les relations internationales parce qu'elles sont des relations de type sociales obéissent aux mêmes propriétés que celles énoncées par Georg Simmel. Ainsi, il est possible de considérer que les formes sociales y occupent aussi une place essentielle.

La conséquence que Georg Simmel souligne quant au lien entre « société » et forme de socialisation peut être adaptée aux relations sociales spécifiquement internationales entendues comme des modes particuliers d'actions réciproques. Il existe des sociétés de types internationales à chaque fois que des modes d'action réciproques se manifestent. Une société internationale existe au travers de certaines formes sociales qui produisent une structure synthétique. Celle-ci peut-être d'un degré plus ou moins important (en nombre d'individus), plus ou moins durable dans le temps, plus ou moins fréquente, etc. En bref, cette structure synthétique apparaît à chaque fois qu'il y a action réciproque entre des individus.

Nous choisissons de nommer *société internationale* les relations sociales qui sont entretenues entre deux ou plusieurs Etats. « La société internationale peut être sociologiquement envisagée soit comme l'ensemble des formes réalisant, organisant le pouvoir international, soit comme l'ensemble des relations internationales (qui sont aussi, les relations interétatiques, des liens de force, des liens de contrainte, des liens politiques) »²². Si le détour par la psychanalyse et l'anthropologie ont été nécessaires pour cerner l'importance du symbole dans l'inconscient humain, individuel et collectif, le passage par la sociologie était tout aussi essentiel pour montrer que les formes renvoient à la socialisation et notamment à la socialité des Etats. L'un et l'autre se retrouvent ainsi dans le moindre recoin de l'espace social puisqu'ils confèrent profondeur et sens à toute l'existence sociale.

La violence, puisqu'elle est elle aussi constitutive du social, est conditionnée par la dimension symbolique issue de l'imaginaire et par les actions réciproques entre individus qu'autorisent les formes. Les relations internationales, en tant que relations sociales, peuvent ainsi être appréhendées au travers de cette articulation entre symbole et forme.

b. Rapports de domination et violences symboliques

²¹ SIMMEL Georg, *Sociologie, Etudes des formes de la socialisation, op. cit.*, p.48.

²² PAPALIGOURAS Panayis, *Théorie de la société internationale, op.cit.*, p.131

Comme le concept de symbole la notion de violence est multidimensionnelle et protéiforme. Il est nécessaire de rappeler, à cet endroit, la définition que Harold Nieburg donne de la violence politique : il s'agit de l'ensemble des « actes de désorganisation, destruction, blessures dont l'objet, le choix des cibles ou des victimes, les circonstances, l'exécution et/ou les effets acquièrent une signification politique, c'est-à-dire tendent à modifier le comportement d'autrui dans une situation de marchandage qui a des conséquences sur le système social »²³. Philippe Braud révèle à partir de cette définition, qui, comme il le souligne inclut aussi bien la guerre²⁴ que la violence de rue, le coup d'Etat ou l'attentat, le caractère protéiforme que recouvre le concept de violence politique dans lequel s'inscrit celui de violence symbolique. Dans tous les cas de figure, la violence, quelque soit sa nature, renvoie toujours à une souffrance infligée. Ainsi, comme le souligne Philippe Braud, commentant Paul Ricœur, la notion de territoire occupe une place prépondérante dans la compréhension de ce qu'est la violence politique puisque la qualité de victime renvoie à « la notion d'intrusion dans un territoire qui peut être corporel, matériel ou symbolique : ma personne, mes biens mais aussi mon intimité, mes croyances, mon identité »²⁵. Cette violence qui touche à l'intimité des individus, à leurs identités ou à leurs croyances, notamment dans les formes auxquelles ils adhèrent, est symbolique²⁶.

Ainsi, force est de constater que l'institutionnalisation d'un pouvoir symbolique, et la violence qui l'accompagne, produit « une différence négative entre les possibilités d'accomplissement des individus et leurs réalisations effectives »²⁷. Cette définition structurale, dans laquelle s'inscrit également la perspective objectiviste de Pierre Bourdieu, permet ainsi d'identifier la violence dans les jeux de dominations politiques, économiques, sociaux et culturels.

Pour Philippe Braud cette approche structurelle tend cependant à associer pratiquement domination et violence. La conception de la violence symbolique que propose Pierre Bourdieu : « une violence douce, invisible, méconnue comme telle, choisie autant que subie... »²⁸, tend à considérer que les individus qu'elle touche n'en

²³ NIEBURG Harold L, *Political Violence. The Behavioural Process*, New York, St Martin's Press, 1969, p.13.

²⁴ Sur la base de la définition de Clausewitz on admet que la guerre est considérée comme une forme sociale définie comme une action réciproque armée, organisée, qui oppose deux ou plusieurs Etats.

²⁵ BRAUD Philippe, *Violences politiques*, Paris, Seuil, 2004, p.16. La frontière d'un Etat est symbolique et concrète, y porter atteinte constitue une violence symbolique parce qu'elle signifie une intrusion dans le champ de sa souveraineté, de son identité.

²⁶ S'attaquer physiquement ou verbalement à la famille, à la patrie, au drapeau, à une idée, à une règle ou à un usage social, etc, revient finalement à porter atteinte à tout un ordre symbolique. Une telle agression constitue une violence symbolique et une souffrance pour celui qui croit en ces formes et qui en est la victime.

²⁷ GALTUNG Joan, « A Structural Theory of Aggression », dans Ivo Feierabend, Rosalyn Feierabend, Ted Gurr, *Anger Violence and Politics*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1972, p.85.

²⁸ BOURDIEU Pierre, *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, p.219.

ont pas conscience. Finalement, « c'est seulement quand les exploités ou les dominés, pour reprendre ses propres catégories [celles de Pierre Bourdieu], sont devenus politiquement conscients qu'ils trouvent insupportable la situation subie ; et c'est parce qu'ils en souffrent qu'ils la qualifient de violence »²⁹. Philippe Braud détermine les différents aspects que possède la violence symbolique en fonction de deux types de perceptions négatives : la dévalorisation (la dépréciation identitaire est la conséquence de manifestations d'hétérophobie, de l'exhibition d'une supériorité difficile à supporter, de la négation même de la souffrance vécue) et la déstabilisation ou fragilisation (qui est consécutive à l'ébranlement des repères, né de la confrontation d'univers symboliques antagonistes ou du « désajustement des références » qui suit la remise en question de croyances par rapport aux faits qui jusqu'alors étaient considérés comme des éléments fondamentaux de l'identité culturelle ou politique)³⁰. Les manifestations de ces aspects de la violence symbolique se soldent très fréquemment par le recours à l'usage de la violence physique. La violence symbolique favorise le surgissement de la violence physique et entre les deux se « met ainsi en place une logique d'alimentation réciproque »³¹. Ainsi, la souffrance subie par les victimes de violences symboliques ouvre fréquemment à l'usage de la violence physique³².

²⁹ BRAUD Philippe, *Violences politiques, op. cit.*, p.162.

³⁰ *Ibid.*, p.162-187.

³¹ *Ibid.*, p.189. Les modalités de paix fixées par les traités de 1919 et 1920 décidées par les puissances victorieuses, sans aucune participation des pays vaincus, ainsi que les vexations infligées, notamment à l'Allemagne, favoriseront le sentiment de revanche des principaux vaincus. En effet, la force symbolique de la conférence sur la paix qui se déroula le 18 janvier 1918 témoigne de cet état de fait puisque les Etats victorieux se réunirent dans la galerie du Palais des Glaces de Versailles dans la même salle où le Reich avait été fondé suite à la guerre franco-allemande de 1870. Les représentants allemands bloqués aux grilles du palais ne purent assister aux négociations. L'exhibition de la supériorité des vainqueurs, notamment de la France, le poids des réparations imposées et l'atteinte à l'intégrité du territoire allemand furent les principales justifications qui motivèrent le ressentiment du peuple allemand et favorisèrent par la suite le recours à l'usage de la violence physique par Hitler. Comme le souligne Philippe Braud à cet égard : « Dans les relations internationales, les conditions de paix imposées à l'Allemagne et l'Autriche, ou à la Hongrie, au mépris des principes wilsoniens appliqués ailleurs, ont joué leur rôle dans l'émergence de l'instabilité politique, et favorisé son corollaire : l'avènement de régimes autoritaires ou totalitaires ». Cette situation éloignée de la conception de Hobbes qui voulait « fonder les prétentions du vainqueur sur une base rationnelle, mettait en avant le consentement du vaincu. A ses yeux, déposer les armes pour éviter l'aggravation des malheurs de la guerre, de capituler ou, *a fortiori*, signer un traité, c'était accepter la loi du vainqueur et de la rendre légitime. Mais s'agit-il alors d'une véritable paix ou, bien plutôt, d'une violence symbolique qui réduit le silence des armes entre deux phases d'affrontements? », *Ibid.*, p.231.

³² Philippe Braud aborde trois formes de violences extrêmes, les cruautés et traitements dégradants, les logiques de bouc émissaire, les violences iconoclastes. Il précise que les mécanismes de ces trois formes de violences se révèlent dans des situations exceptionnelles (lorsqu'un certain seuil est franchi)

La perspective objectiviste développée par Pierre Bourdieu souligne, selon nous, le rôle qu'occupent les formes dans les rapports de domination qui imposent la reconnaissance d'un certain ordre au détriment de l'identité spécifique des acteurs et servent par là même à légitimer, rationnellement, *a posteriori* leurs actions. « [...] Elle s'inscrit dans une économie du don et de la dette où l'échange fait apparaître des obligations sanctionnées par le déshonneur, la culpabilité, la perte d'estime de soi. Au fond, sans le dire en ces termes, Pierre Bourdieu envisage ici la domination comme un processus d'inculcation d'une infériorité identitaire »³³.

Les règles, lois et usages, linguistiques, culturels, sociaux en général, qui découlent des systèmes de pensée des dominants, imposés aux dominés, constituent ainsi l'expression objective d'un ordre. La violence symbolique peut ainsi agir inconsciemment sur les individus lorsqu'elle est institutionnalisée dans la durée et justifiée par la loi, la tradition, la religion, etc.

Il est donc nécessaire aux dominants d'imposer et d'inculquer leurs catégories pour assurer leur domination. Au travers des catégories des dominants, imposées aux dominés, certaines significations, certaines valeurs, les schèmes de perception, subjectifs, s'objectivent en un ordre social qui devient, dans la durée légitime. L'homogénéité d'une société ne peut ainsi être garantie que si le pouvoir symbolique, qui exerce une pression centripète, est assez fort pour maintenir la stabilité de l'ordre contre les tendances centrifuges que réalisent les significations, les valeurs, en définitive les formes sociales antagonistes qui tendent à le nier. Il s'agit là de l'effet stabilisateur des violences symboliques qui ont pour objectif d'inculquer cette infériorité identitaire aux dominés et par là même assurent à l'ordre sa conservation.

Le pouvoir symbolique constitue un puissant ferment d'unité qui permet à la fois d'asseoir un certain ordre mais aussi de le justifier tout en justifiant l'action de ceux qui détiennent le pouvoir. Car les symboles sont des forces unificatrices qui permettent la définition de l'identité qu'elle soit personnelle ou collective. Ils possèdent une fonction pédagogique et sécurisante parce qu'ils relient les individus entre eux et leur procurent un sentiment d'unité à une totalité qui les dépasse, qui est transcendante. Le symbole possède aussi une fonction socialisante, il permet aux formes de socialisation de se produire. Tous deux, forme et symbole, relient l'individu à la société (entendu au sens large). Chaque groupe social, chaque époque historique révèle l'existence de formes et de symboles. La socialité des individus tient en cela qu'ils doivent reconnaître ces formes et ces symboles pour participer au groupe social et à l'époque dans laquelle ils vivent. « Le symbole est l'instrument le plus efficace de la compréhension interpersonnelle, intergroupe, internationale, qu'il conduit à sa plus

mais en réalité ils fonctionnent même en dehors. BRAUD Philippe, *Violences politiques, op. cit.*, p.188-204.

³³ BRAUD Philippe, « Violence symbolique et mal-être identitaire », *Raisons Politiques*, 2003, n°9, p.34.

haute intensité et à ses plus profondes dimensions »³⁴. C'est ainsi que toutes les civilisations trouvent leurs sources dans des mythes fondateurs³⁵. Au travers de l'identification d'un individu, d'un groupe, d'un Etat à certains symboles et à certaines formes sociales c'est la relation entre dominants et dominés qui est formalisée et qui est légitimée. Les formes comme les symboles sont des forces centripètes qui structurent et conservent un certain ordre, ils s'opposent aux formes centrifuges qui menacent la stabilité. Ils sont des repères qui confèrent à l'individu une certaine sécurité contre le désordre possible de la société.

Les relations de domination et de subordination, comme le souligne Georg Simmel, sont des formes que l'on retrouve dans presque toute socialisation humaine donc ce qui importe c'est de s'arrêter sur les modes particuliers de domination et de subordination, sur les formes spécifiques de leur réalisation. En ce sens, la violence symbolique constitue une forme spécifique qui est largement généralisée. Lahouari Addi précise ainsi qu'« aucune domination, quelle que soit la période historique, ne peut se produire sans violence symbolique »³⁶. Cette affirmation s'explique par le fait qu'un ordre symbolique est toujours exclusif. Il rassemble et divise. Le sens même du symbole renvoie à ce qu'il lie les individus entre eux et dans le même temps les sépare. Il introduit généralement l'idée de supériorité ou d'infériorité. Ainsi, la prise de conscience de l'exercice de violences symboliques — la domination effective d'un individu sur un autre, d'un groupe social sur un autre, d'une classe sur une autre, d'un Etat sur un groupe ou sur un autre Etat — mène le plus souvent à une réaction qui est elle aussi de nature violente.

Il existe donc deux formes de violences symboliques qui supposent deux types de rapports sociaux distincts. Les violences symboliques qui unissent et celles qui, au contraire, séparent. Dans chacun de ces cas de figure l'action réciproque revêt une nature différente, elle est soit homogène, soit hétérogène.

³⁴ Jean Chevalier, *Dictionnaire des symboles*, Paris, Robert Laffont, 1982, introduction, p.XXIII. « Un symbole est universel car il est virtuellement accessible à tout être humain, sans passer par le truchement par le biais de langues parlées ou écrites, et parce qu'il émane de toute la psyché humaine ». *Ibid.* p.XXII.

³⁵ Les mythes sont transhistoriques. Le mythe originel d'Europa, décrit par Hésiode (VIII^e siècle av J-C,), puis par Homère (VIII^e-VII^e siècle av J-C, *Iliade*), Anacréon (VI^e siècle av J-C, *Odes*), Moschos (*Idylle*), Ovide (II^e siècle ap J-C, *Métamorphoses*), Lucien de Samosate (II^e siècle ap J-C, *Dialogues marins*) occupera une place centrale dans la grécité et la romanité entre le VIII^e siècle avant Jésus-Christ et le II^e siècle après Jésus-Christ.

³⁶ ADDI Lahouari, « Violence symbolique et statut du politique dans l'œuvre de Pierre Bourdieu », *Revue Française de Science Politique*, vol.51, n°6, décembre 2001, p.956. L'histoire européenne témoigne de cet état de fait, que ce soit à l'époque de Rome et du culte impérial puis la transformation de l'empire romain en empire chrétien, de la chrétienté médiévale et de l'Europe féodale, de l'absolutisme, de la Réforme, des guerres révolutionnaires, de la colonisation ou des systèmes totalitaires qui ont mené à la guerre civile européenne, toujours les entreprises de domination furent liées à des violences symboliques.

2. Violences symboliques et relations internationales

Comme le pouvoir social, politique, religieux, le pouvoir international est lié au pouvoir symbolique qui permet de justifier d'un ordre. L'Etat, entendu comme type de relation sociale, c'est-à-dire comme forme, et comme producteur de formes, renvoie aussi à l'ordre du symbolique. Il se manifeste au travers de symboles et produit de la même manière des symboles qui justifient de l'ordre et de l'autorité qu'il incarne. A la différence de la violence physique il n'existe pas de monopole de la violence symbolique pourtant elle se retrouve dans « le moindre recoin du lien social ». Ainsi, puisque les relations internationales sont considérées comme des relations sociales il convient de déterminer l'influence que possèdent les violences symboliques sur elles en particulier en les abordant au travers des dynamiques d'homo-hétérogénéité des sociétés internationales. De manière plus prospective, il s'agira ensuite de dresser une hypothèse quant à l'articulation possible du concept de violence symbolique avec des théories déjà existantes en Relations internationales.

a. Violences symboliques et dynamiques d'homo-hétérogénéité

La genèse de l'Etat correspond à une progressive *dé-privatisation* du pouvoir qui s'affirme en tant que puissance publique. « C'est en tout cas le modèle de la patrimonialisation forgé par Max Weber au sujet des monarchies de l'Europe médiévale, construit à l'aide d'idéaux-types d'autorité correspondant à des phases historiques (autorité charismatique versus autorité légale-rationnelle) »³⁷. Pour Pierre Bourdieu, comme le souligne Lahouari Addi, il s'agit d'un processus inverse puisque la genèse de l'Etat correspond à un processus de monopolisation de la force publique. « Je pourrais dire, en simplifiant beaucoup, que la construction de l'Etat dynastique, puis de l'Etat bureaucratique a pris la forme d'un processus de concentration de différentes espèces de pouvoir, ou de capital, aboutissant, dans un premier temps, à la monopolisation privée – par le roi – d'une puissance publique, à la fois extérieure et supérieure à toutes les puissances privées (les seigneurs, les bourgeois, les citadins, etc.) »³⁸.

Ainsi, Pierre Bourdieu cherche à produire une typologie de la domination à partir de la distinction entre société traditionnelle, où les relations sociales sont personnalisées, et société moderne, où les relations sociales sont désenchantées et institutionnalisées. Il considère qu'à chaque type de société correspond un type de domination particulier et un genre de violence qui est soit physique, soit symbolique. Cependant, Pierre Bourdieu ne parvient au résultat escompté « [...] car dans le rapport

³⁷ ADDI Lahouari, « Violences symbolique et statut du politique dans l'œuvre de Pierre Bourdieu », *art. cité*, p.954.

³⁸ BOURDIEU Pierre, WACQUANT Loïc J.D., *Réponses*, Paris, Edition du Seuil, 1992, p.89.

d'autorité politique, la violence est symbolique en général et physique en particulier si nécessaire. Une règle juridique ou coutumière est respectée par une majorité sous l'effet d'une violence brutale qui les y contraindra. Ainsi, il n'y a pas de société fonctionnant seulement à l'une ou l'autre violence, et les règles sociales recourent dans tous les cas aux deux types de violence. »³⁹.

Il semble donc impossible de s'attacher au type de société en rapport avec la nature de la violence pour définir une typologie de la domination. Il est cependant possible de modifier les paramètres de la problématique que pose Pierre Bourdieu, non pas pour tenter de produire une typologie de la domination mais, pour chercher, à partir de la distinction entre violence physique et violence symbolique, l'impact de cette dernière sur la nature même de la société (au sens strict, relation, action réciproque), c'est-à-dire sur son homogénéité ou son hétérogénéité. Une société est considérée comme hétérogène si ceux qui sont impliqués dans ce type de relation ne se revendiquent pas des mêmes formes, des mêmes valeurs et ne reconnaissent pas de principe commun de légitimité instituant l'autorité. En revanche, une société est homogène si ses membres au travers de leurs relations, se revendiquent de formes identiques, de valeurs communes et reconnaissent un principe de légitimité commun qui institue l'autorité.

Cette distinction s'applique de la même manière dans le champ des relations internationales. Raymond Aron, à la lecture du travail de Panayis Papaligouras, a été particulièrement inspiré par les deux concepts antithétiques que le jeune chercheur Grec avait mis en lumière dans son travail⁴⁰. Aussi à son tour affirme-t-il: « [...] la distinction entre systèmes homogènes et systèmes hétérogènes me paraît fondamentale. J'appelle systèmes homogènes ceux dans lesquels les Etats appartiennent au même type, obéissent à la même conception de la politique. J'appelle hétérogènes, au contraire, ceux dans lesquels les Etats sont organisés selon des principes autres et se réclament de valeurs contradictoires »⁴¹.

Le travail réalisé par Panayis Papaligouras s'est principalement attaché à définir la nature du type de relation sociale qu'entretiennent les Etats et qu'il nomme *société internationale*. Une société internationale hétérogène constitue ainsi un système de guerres et de trêves qui doit aboutir à la suppression de l'adversaire, car ses membres ne reconnaissent pas les mêmes formes sociales, c'est-à-dire ne sont pas du même type, ne partagent pas de valeurs communes ou un régime identique. Les

³⁹ ADDI Lahouari, « Violences symbolique et statut du politique dans l'œuvre de Pierre Bourdieu », *art. cité*, p.954

⁴⁰ « Je découvris, dans une thèse de doctorat, soutenue à Genève, les concepts que cherchais pour désigner les deux types de relations internationales : systèmes homogènes, celui dans lesquels les Etats se réclament du même principe de légitimité, système hétérogène celui dans lequel les Etats se fondent sur des principes antagonistes de légitimité et, par suite, obéissent à des considérations idéologiques et religieuses, en dehors des calculs de puissance ». ARON Raymond, *Mémoires*, Paris, Julliard, 1983, p.302.

⁴¹ ARON Raymond, *Paix et guerres entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1992, p.108

principes de reconnaissance et de légitimité desquels ils se revendiquent sont différents. Une société internationale homogène, en revanche, possède des formes communes qui impliquent généralement une reconnaissance profonde de ses membres, une tradition commune fondée sur une morale partagée et un régime identique. Le principe de légitimité est ainsi commun à l'ensemble des membres qui participent à ce rapport social, à cette société internationale particulière.

Dès lors, il semble possible d'enrichir ces deux définitions en y ajoutant une référence relative au pouvoir symbolique qui s'exerce continuellement dès l'instant où il y a lien social. En effet, l'homogénéité suppose que les différents ordres symboliques n'entrent pas en opposition fondamentale les uns avec les autres et même, qu'ils favorisent un certain vivre-ensemble. L'hétérogénéité quant à elle suppose l'opposition conflictuelle d'univers symboliques différents.

Ces considérations sur l'homogénéité et l'hétérogénéité ne sont pas sans incidences sur les formes de conflictualités et sur la manière dont les Etats font la guerre. En effet, dans une société homogène la guerre est le plus souvent limitée car l'objectif n'est pas la suppression pure et simple de l'adversaire mais la restauration de l'équilibre et la conservation de l'ordre⁴². Ce n'est pas pour autant qu'il n'existe pas de manifestations de violences symboliques. Celles-ci, nous l'avons vu, sont omniprésentes mais les tendances centrifuges qu'elles exercent sont maîtrisées, soit par le haut, c'est-à-dire par un accord entre les gouvernants, soit par le bas parce que la preuve collective qui impose le respect de l'ordre empêche toute rupture brutale⁴³.

En revanche, l'hétérogénéité suppose l'opposition d'univers symboliques différents et la succession de guerres et de trêves qui ont pour objectif la suppression définitive de l'adversaire. Dans les sociétés internationales hétérogènes la guerre est bien souvent totale. La suppression de l'adversaire et de l'ordre symbolique qui constitue son identité est la finalité recherchée. La guerre n'est alors plus un moyen de rétablir l'équilibre mais elle est une fin en soi. Dans une société internationale

⁴² Il convient de préciser que l'homogénéité n'empêche pas la guerre mais elle tend à contraindre les belligérants à respecter un minimum de formalisme, c'est-à-dire à respecter certaines règles et à reconnaître certaines limites qui, si elles sont dépassées, entraîneraient une rupture de l'ordre qui deviendrait *de facto* hétérogène. L'intérêt des Etats homogènes est ainsi de maintenir l'homogénéité parce que le jeu des autres acteurs est plus prévisible, parce qu'ils sont moins exposés aux menaces extérieures du fait même des règles et mécanismes d'alliance qu'impose l'homogénéité. Ainsi en rompant avec cet ordre ils deviendraient des *rebelles* et verraient la coalition des autres homogènes avoir recours à la violence physique pour les contraindre à conserver l'ordre. Ils auraient finalement plus à perdre qu'à gagner.

⁴³ Les différentes restaurations de l'ordre européen, suite à la guerre de Cent Ans, à la guerre de Trente Ans, à la guerre de Sept Ans et au Concert européen, au XIX^e siècle, illustrent ce type de rapport. Le pouvoir symbolique a renforcé le rôle des formes conservatrices. Il a joué un rôle considérable, centripète, dans la restauration de l'équilibre entre puissances européennes.

hétérogène les symboles constitutifs de l'identité de l'Autre sont considérés comme des agressions pour sa propre identité⁴⁴.

Lorsque les fonctions, médiatrice, unificatrice et socialisante du symbole, — c'est-à-dire inclusives ou centripètes — ne parviennent plus à s'exercer, l'ordre tend systématiquement vers l'hétérogénéité. C'est ce qu'illustre notamment le déclin des empires. Ne plus respecter l'ordre symbolique cela en revient à ne plus reconnaître les mêmes formes sociales et, en définitive, à ne plus reconnaître de principe commun de légitimité à l'autorité⁴⁵. Ainsi, les fonctions exclusives, qui consacrent la séparation et l'opposition, entraînent entre Européens (la papauté et l'empereur ; Catholiques et Protestants ; les Etats Européens au XX^e siècle), et avec les membres d'autres sphères culturelles (Romains et Barbares ; Byzance et l'Occident ; Chrétiens et Musulmans ;), des manifestations de violences symboliques qui finalement débouchèrent sur des violences physiques. Celles-ci, dans un ordre dont l'hétérogénéité est importante (hétérogène lâche) sont inévitables. Elles passent par la « dépréciation identitaire » (notamment par des manifestations d'hétérophobie, par des manifestation de supériorité) et peut amener à une perte des repères pour ceux qui en sont les victimes⁴⁶. L'atteinte portée à un symbole constitue en réalité une atteinte portée à tout l'ordre symbolique et concret qu'il véhicule. Un tel acte consiste en une agression

⁴⁴ Que l'on pense aux oppositions, à certaines périodes, entre Romains et Barbares, entre Byzance et l'Occident, entre chrétiens et musulmans ou entre catholiques et protestants, entre la papauté et l'empereur ou encore entre Etats européens au XX^e siècle. L'hétérogénéité tenait autant au fait qu'aucun principe de reconnaissance et de légitimité n'existait plus qu'à la perte ou à l'absence de références symboliques communes.

⁴⁵ Pour reprendre les considérations sur l'inconscient que nous avons abordées au principe de cette présentation on peut souligner que la rupture qu'implique l'hétérogénéité se manifeste notamment dans le refus ou la non reconnaissance de certains symboles ou de l'ordre symbolique tout entier. Cette opération peut être inconsciente, individuelle et/ou collective, ou consciente. Dans tous les cas elle constitue un facteur d'instabilité important.

⁴⁶ Philippe Braud souligne dans le cadre des manifestations d'hétérophobie le cas des fanatismes religieux du XVI^e siècle entre « huguenots » et « papistes ». Le XIX^e siècle c'est le nationalisme qui engendre la xénophobie. Au XX^e siècle voit l'avènement des luttes idéologiques entre antisémitisme, fascisme et leurs antithèses, et entre anticommunisme et anticapitalisme. BRAUD Philippe, *Violences politiques, op. cit.*, p.166. Ces trois périodes historiques témoignent du degré élevé d'hétérogénéité que la société européenne a atteint. La guerre en étant la conséquence directe. Pour ce qui est de l'exhibition de la supériorité d'un groupe par rapport à un autre, d'une classe sur l'autre, ou d'un Etat sur d'autres, il est possible de souligner le rôle du patriciat puis de la nobilitas sous l'empire romain, de la noblesse sous l'Ancien régime ou encore, vis-à-vis d'autres sphères culturelles que celle européenne, le cas des croisades et de la colonisation. Au XX^e siècle on peut souligner l'exhibition de la victoire et de la supériorité des vainqueurs sur les vaincus suite à la Première Guerre mondiale et ses conséquences sur l'ordre européen. Chacune de ces périodes témoigne à nouveau du caractère hétérogène de l'ordre auquel il se rapporte.

contre l'identité collective de ceux qui possèdent une foi, une croyance, en l'importance de ces symboles.

L'hétérogénéité lorsqu'elle est lâche, c'est-à-dire qu'elle a atteint son degré le plus élevé, suppose la négation de l'identité de l'autre et sa suppression physique⁴⁷. L'hétérogénéité quant elle est moins prononcée (mixte ou ferme) autorise une relative coexistence de formes et d'ordres symboliques différents⁴⁸. Cette coexistence n'est cependant pas similaire à l'homogénéité où les formes et principes de la légitimité sont communs à tous les membres, où il existe des règles qui limitent le recours à la violence physique. Dans ce cadre là les symboles servent à institutionnaliser le pouvoir en l'inscrivant notamment dans une tradition commune à tous.

Lorsque l'on prend en considération la succession de conflits qui eurent lieu dans l'histoire européenne on s'aperçoit que les cycles de violences symboliques et physiques alternent de même que les périodes d'homogénéité et d'hétérogénéité⁴⁹. « Il y a dans l'histoire des peuples des cycles de violences physiques étroitement dépendants d'une violence symbolique de haute intensité. Il y eut en Europe, les guerres de religion et l'Anticléricalisme révolutionnaire ; les périodes d'intensification des luttes de classe consécutives à l'industrialisation ; les chocs des nationalismes et impérialismes rivaux »⁵⁰.

Pourtant, la société européenne, malgré les crises hétérogènes traversées est parvenue à maintenir un ordre international relativement stable. Sans doute faut-il voir dans cette stabilité le rôle particulier opéré par le pouvoir symbolique qui a renforcé la tradition européenne. Celle-ci était ancrée dans des formes identiques telles que la reconnaissance mutuelle d'une légitimité commune, d'un régime similaire et le développement de procédures qui visaient à régler les différends, le *jus gentium* et les pratiques diplomatiques qui facilitèrent la ritualisation des comportements. Cette ritualisation est corrélative de la « construction d'un ordre » avec ses repères et

⁴⁷ Les conquistadores en Amérique Latine entre le XV^e et le XVII^e siècles ou encore le nazisme en Europe au XX^e siècle témoignent de ce type de relation hétérogène lâche.

⁴⁸ L'empire romain est un exemple de coexistence entre formalismes et ordres symboliques différents. Le culte impérial coexistant par exemple avec celui de Cybèle. Finalement, les pressions centrifuges initiées par les différents ordres symboliques et l'hétérogénéité du formalisme ont eu raison de l'empire malgré la tentative d'inverser la tendance en imposant la religion chrétienne. Cet héritage de l'empire Romain d'Occident, la Chrétienté, à son tour a favorisé progressivement la réalisation d'un ordre homogène européen qui trouve, après l'Oecumène son avènement dans la Christianitas.

⁴⁹ Les jacqueries XIV^e siècle, la révolution religieuse déclenchée par Luther en 1517, qui a menée aux guerres de religion en France et à la guerre de Trente Ans, les révolutions Anglaises du XVIII^e siècle, celles Américaine et Française, qui mettent fin à la société féodale, celles initiées par le libéralisme et le nationalisme au XIX^e siècle, celle de 1917 en Russie, puis les mouvements insurrectionnels dans les pays du bloc soviétique durant la Guerre froide jusqu'à sa dislocation en 1989, témoignent du lien entre violences symboliques et physiques ainsi que du caractère hétérogène que possédait alors l'ordre européen.

⁵⁰ BRAUD Philippe, *Violences politiques*, op. cit., p.248.

ses logiques codificatrices. La chevalerie constitue à ce titre une illustration de la réalisation progressive de l'homogénéité. Le rôle qu'occupait l'église dans la moralisation du métier des gens d'armes, qui auparavant se livraient à l'assassinat, au pillage, au mercenariat, passa nécessairement par la création d'un ordre symbolique spécifique à cette classe. Celui-ci fut particulièrement efficace à partir de la fin du X^e siècle⁵¹. Il coïncide avec le développement de la « juridicisation du recours à la violence » en Europe. Les réglementations mises en place ainsi que le développement de la chevalerie, ordre guerrier respectueux d'un code d'honneur, comme un idéal éthique et religieux, assura progressivement le développement de l'homogénéité européenne⁵². Celle-ci se concrétisa dans les grandes conférences diplomatiques, les traités de Westphalie (1648), les traités d'Utrecht et de Rastatt (1713-1714), le Congrès de Vienne (1814-1815), la conférence de Berlin (1878).

Paradoxalement, cette institutionnalisation des règles et des normes sensées limiter l'usage de la violence physique et garantir la stabilité de l'Europe fut à l'origine de l'accroissement des violences symboliques entre Européens. La lutte pour la domination, pour l'hégémonie, s'inscrivit ainsi dans des concurrences économiques et coloniales, des guerres limitées, certes, mais dont la portée symbolique fut largement exaltée⁵³. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la généralisation de la forme de l'Etat-nation, souvent née de la violence (physique et symbolique) marque la construction des identités des Etats européens qui les conduira, au XX^e siècle, vers la guerre. La montée des nationalismes, de la fierté nationale et son exaltation, s'accompagnent de la production d'univers symboliques qui rompent définitivement avec ceux antérieurs. Les tensions et les concurrences entraînent les Etats à considérer l'armement comme une priorité. Lors du premier conflit mondial la propagande occupe une place centrale, elle tend à donner une image particulièrement négative de l'ennemi afin de renforcer la volonté de vaincre.

⁵¹ La ritualisation occupe à ce titre une place essentielle. Comparativement on peut observer des phénomènes similaires dans d'autres sphères culturelles. Au Japon les Samouraïs occupèrent, depuis le XII^e siècle jusqu'à la fin de l'ère Meiji et la fin du système féodal, au XIX^e siècle, une place fondamentale dans la société nippone. Leur ordre répondait de la même manière à une ritualisation très stricte qui renvoyait à un univers symbolique spécifique. Ce qui est sacré n'est pas systématiquement d'ordre religieux mais renvoie à des valeurs, en définitive à des formes, ritualisées.

⁵² Philippe Braud développe cet aspect lié aux logiques codificatrices telle que la juridicisation du recours à la violence en Occident à partir de la fin du X^e siècle. Voir, Philippe Braud, *Violences politiques, op. cit.*, p.237.

⁵³ C'est notamment le cas avec la guerre de Sept Ans (1756-1763) et la guerre du Nord (1700-1721) qui consacrent l'hégémonie suédoise au Nord de l'Europe, les guerres des conquêtes napoléoniennes, qui font suite à la Révolution française et à la fin du système féodal. Le Congrès de Vienne mit fin à l'hégémonie française en Europe et les alliés victorieux tentèrent de restaurer l'ordre de l'Ancien Régime en insistant sur le principe de « légitimité ». C'est en fait l'éclosion des nationalismes qu'ils consacrèrent.

Il apparaît que les dynamiques d'homo-hétérogénéité entretiennent avec le pouvoir symbolique des relations proches. Si certaines violences symboliques témoignent de l'hétérogénéité que réalise une société internationale il n'en demeure pas moins que d'autres favorisent l'accomplissement de l'homogénéité. Cela tient au caractère dual du concept de symbole qui permet à la fois l'unité et la séparation. Les symboles comme les formes sont à la fois des forces centripètes et des forces centrifuges qui initient les dynamiques d'homo-hétérogénéité. Il convient cependant de souligner l'évanescence du concept de violence symbolique dans la réalité sociale parce qu'elle s'y trouve dans le moindre espace. Ainsi, l'Etat, s'il possède le monopole de la violence physique, ne possède pas le monopole de la violence symbolique. Cet aspect particulier, auquel renvoie le concept de violence symbolique, constitue une difficulté essentielle quant à l'utilisation qu'il peut avoir en Relations internationales.

b. Un point de vue constructiviste sur les violences symboliques

Comme le rappelle Dario Battistella en référence à Nicholas Onuf et John Searl : « Le constructivisme est d'abord « une façon d'étudier les relations sociales », à partir de l'hypothèse des « êtres humains comme êtres sociaux ». Appliqué en Relations internationales, le constructivisme, qui se concentre de façon générale sur ce que John Searl a appelé les « faits sociaux », c'est-à-dire les objets qui, tels l'argent, la souveraineté, les droits, n'ont pas de réalité matérielle mais n'existent que parce qu'un ensemble de personnes croient qu'ils existent et agissent en conséquence, est donc moins qu'une théorie *per se* des relations internationales qu'une « théorie sociale sur laquelle fonder des théories de la politique internationale »⁵⁴.

L'approche développée par Panayis Papaligouras peut être envisagée suivant un angle constructiviste parce qu'il existe entre ces deux perspectives une certaine parenté intellectuelle. Panayis Papaligouras tente de fonder sa réflexion sur les « faits sociaux » en employant la méthode inspirée de Max Weber de la « reconstruction rationalisante ». Cette approche empirique tend à reconstituer les faits sociaux tels qu'ils sont pour les êtres sociaux qui agissent. Il les envisage donc en fonction des intérêts et de l'identité des acteurs ainsi que de l'environnement ou contexte social dans lequel ils se trouvent. Il constate que les relations entre les êtres sociaux sont conditionnées par des formes qui en déterminent la nature. Suivant la nature de ces relations, homogène ou hétérogène, différentes constatations peuvent être réalisées notamment quant aux processus par lesquels certaines normes et règles sont constituées et aux manières dont les Etats se perçoivent. En définitive, les travaux de Panayis Papaligouras éclairent le débat agent/structure dans le sens où il considère que c'est la nature de la relation qu'entretiennent les Etats qui définit la structure dans laquelle ils se trouvent et que la structure même de leur relation constitue une

⁵⁴ BATTISTELLA Dario, *Théorie des relations internationales*, Paris, Presses Science Po, 2003, p.270-271.

contrainte pour leur action. La démarche que propose Panayis Papaligouras s'apparente à celle que développe Martha Finnemore, selon laquelle « la politique mondiale est déterminée moins par une structure objective de rapports de force matériels que par une structure cognitive composée d'idées, de croyances, valeurs, normes et institutions, partagées intersubjectivement par les acteurs »⁵⁵. En ce sens, Panayis Papaligouras considère ce qu'il nomme les « forces sociales » (symboles, idées, croyances, valeurs et surtout formes) comme étant aussi importantes que les forces matérielles, si ce n'est plus, car les forces matérielles sont un moyen au service des forces sociales. La perspective que propose Panayis Papaligouras, qu'il nomme « théorie de la société internationale », semble plus proche de la combinaison « holiste-idéaliste » que de celle « matérialiste-individualiste »⁵⁶. Pour lui les structures sociales sont déterminées par les forces sociales plutôt que par les forces matérielles, les formes sociales renvoyant à une dimension culturelle (puisqu'elles intègrent les croyances, les règles, les idées, les symboles, etc.). L'identité des êtres sociaux et leurs intérêts ne se constituent pas indépendamment pour chacun mais ils évoluent en fonction de la nature des relations qu'ils développent.

Ce sont les forces sociales qui déterminent les intérêts des Etats parce qu'elles renvoient à leurs identités. Comme le souligne Alexander Wendt: « Les identités se réfèrent à ce que les acteurs sont [...] Les intérêts se réfèrent à ce que les acteurs veulent. Elles désignent des motivations qui aident à expliquer le comportement [...] Les intérêts présupposent les identités parce qu'un acteur ne peut savoir ce qu'il veut avant de savoir ce qu'il est, et comme les identités ont des degrés variables de contenus culturels, les intérêts aussi »⁵⁷. L'identité se constitue donc en fonction de ce que les acteurs sont et des relations qu'ils entretiennent. L'univers symbolique puisqu'il est constitutif de l'identité s'insère dans cette dimension intersubjective qui impose aux Etats de prendre en considération aussi bien l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes, que celles que les autres Etats se font d'eux. Ainsi, les ordres symboliques renvoient aux « environnements culturels [qui] ont un impact non seulement sur les incitations à l'origine des différents comportements des Etats, mais ils affectent le caractère fondamental des Etats, ce que nous appelons leur identité »⁵⁸.

Il est intéressant à titre prospectif de dresser une hypothèse théorique qui articule le pouvoir symbolique avec trois des quatre « identités à l'origine de la

⁵⁵ *Ibid.*, p.272.

⁵⁶ « D'après Wendt les différents paradigmes en Relations internationales peuvent être classés en fonction de leur positionnement le long des axes matérialisme/idéalisme et holisme/individualisme ». BATTISTELLA Dario, *Théorie des relations internationales*, op. cit., p.277.

⁵⁷ WENDT Alexander, *Social Theory of International Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p.231.

⁵⁸ KATZENSTEIN Peter, *The Culture of national Security*, New-York Columbia University Press, 1996, p.33 cité dans BATTISTELLA Dario, *Théorie des relations internationales*, op. cit., p.273.

constitution des intérêts nationaux »⁵⁹, définies par Alexander Wendt, en les associant aux concepts d'homo-hétérogénéité mis en évidence par Panayis Papaligouras.

Comme les Etats sont en interaction les uns avec les autres et que leurs comportements sont déterminés par les croyances qu'ils partagent et par certains comportements que les autres Etats attendent d'eux, ils auront recours simultanément soit à une « identité de type », soit à une « identité de rôle », soit à une « identité collective ». L'« identité de type » d'un Etat renvoie à la nature homogène ou hétérogène de ses relations avec un autre Etat, en fonction de son régime politique, de son système économique, de son système moral, religieux et de l'ordre symbolique auquel il se réfère. Dans un ordre hétérogène, ces propriétés sont distinctes. Dans un ordre homogène, au contraire, elles sont analogues.

L'« identité de rôle » suppose quant à elle une relative institutionnalisation de la structure sociale qui façonne les interactions entre les acteurs⁶⁰. A ce titre la forme de relation domination/subordination constitue une action réciproque qui correspond à un savoir partagé par les acteurs. Le rôle joué par un Etats est connu de tous et attendu par certains parce qu'il reflète l'idée qu'ils ont de lui⁶¹. Jouer un rôle ne signifie pas que les Etats possèdent des comportements mécaniques parce que le jeu d'acteur suppose liberté et interprétation. Il doit cependant être encadré, déterminé, par certains paramètres. Lorsque l'identité de rôle est contestée ou méconnue on peut considérer que l'on se trouve en présence d'un ordre hétérogène (mixte ou lâche). En revanche, lorsque l'identité de rôle est acceptée, que les paramètres d'action de chaque acteur sont respectés, alors on se trouve en présence d'un ordre hétérogène ferme ou d'un ordre homogène. Le recours au pouvoir symbolique constitue un facteur qui peut agir soit en faveur de la conservation de l'ordre, soit de sa transformation. Dans un cas il peut appuyer le rôle joué par l'un des acteurs pour tenter de justifier sa légitimité à

⁵⁹ Il s'agit des identités corporative, de type, de rôle et collective. L'identité corporative, « qui renvoie aux éléments spécifiques de l'Etat comme entité sociale », ne sera pas abordée parce qu'elle n'est pas déterminée par des interactions avec les autres Etats. Elle existe en tant que telle. Voir, BATTISTELLA Dario, *Théorie des relations internationales*, op. cit., p.283-284.

⁶⁰ WENDT Alexander, *Social Theory of International Politics*, op. cit. p.227.

⁶¹ L'identité de rôle concerne les relations entre les acteurs et permet d'attribuer à un Etat une propriété spécifique en fonction de l'action réciproque qu'il noue avec d'autres Etats (puissance hégémonique ; Etat satellite, puissance insatisfaite ; etc.). La France sous Louis XIV devait assurer son rôle de puissance hégémonique en maintenant l'ordre existant. Les autres monarchies européennes attendaient donc qu'elle se comporte d'une certaine manière, suivant les croyances partagées. La Hongrie ou la Pologne possédaient suite à la Seconde Guerre mondiale un rôle d'Etat satellite subordonné à l'Union soviétique. Aussi bien l'URSS que les Etats-Unis, dont les rôles étaient ceux de puissances dominantes, attendaient à ce qu'elles se comportent comme telles. Cependant, les mouvements insurrectionnels de 1948 et 1956 contestèrent le rôle dominant de l'Union soviétique et celui de subordonnés des deux Etats satellites. La rupture qui se produisit initia une hétérogénéisation de leurs relations qui devint lâche, la puissance dominante cherchant à conserver l'ordre devait répondre par la violence à la déstabilisation engendrée par les mouvements dans les deux pays.

agir d'une certaine manière, par exemple comme puissance hégémonique ou insatisfaite. Dans un autre cas il peut servir à contrecarrer le jeu d'un Etat qui serait contraire aux paramètres que suppose la structure sociale ou à lui contester le rôle qu'il endosse. En ce sens on parlera de contre-identités⁶² pour signifier que la relation entre deux acteurs est hétérogène et que leurs intérêts diffèrent. Dans ce cas de figure le recours à la violence symbolique est inévitable et le recours à la violence physique revêt une probabilité importante. Dans le cas où l'identité de type renvoie à une distinction de nature entre les deux acteurs leurs relations seront hétérogènes et il existe de fortes possibilités pour que les jeux des identités de rôle soient fréquemment contestés. L'opposition d'univers symboliques différents verra nécessairement la multiplication des violences symboliques entre les deux acteurs.

« L'identité collective », enfin, renvoie à la conclusion logique du rapport d'un Etat aux autres, c'est-à-dire l'identification. Elle suppose l'intégration des autres dans un construit social commun qui tend à produire une identité unique. Certaines caractéristiques définies dans le cadre de l'identité de type doivent ainsi être partagées par les acteurs, notamment la coexistence voire la reconnaissance d'un ordre symbolique commun. Le pouvoir symbolique, comme le formalisme partagé, joue ainsi un rôle centripète et conservateur de l'ordre homogène auquel se rapporte l'identité collective. Dans ce type d'action réciproque fondée sur des bases communes les intérêts des Etats sont directement influencés par la nature de leur relation et par leur identité collective qui favorise ainsi, le cas échéant, le développement de coopérations⁶³.

Ces quatre identités que distingue Alexander Wendt favorisent ainsi la compréhension de la manière dont les intérêts des Etats sont déterminés dans l'espace et dans le temps. Ces identités elles-mêmes peuvent changer au travers de l'histoire selon la structure sociale, les croyances, normes et règles partagées par les acteurs qui forment une culture internationale. Cette dernière, anarchique parce qu'il n'existe pas d'autorité supérieure aux Etats, varie aussi au travers de l'histoire des relations internationales. Sans pour autant dénaturer la pensée de Wendt on peut utiliser les logiques d'anarchie qu'il définit pour caractériser les relations entre Etats en fonction des identités mobilisées et de la nature de l'action réciproque⁶⁴. Dans le cadre d'identités de types distinctes et d'identités de rôle contestées, la nature de la relation

⁶² WENDT Alexander, *Social Theory of International Politics*, op. cit. p.227.

⁶³ Ce fut le cas pour l'Europe qui partagea une tradition commune qui a permis une identification progressive en lien avec des valeurs de référence qui s'inscrivent dans une histoire et une mémoire communes. Ces références collectives, unificatrices, ont constitué l'homogénéité européenne qui fut favorisée par la pression centripète qu'exerça le pouvoir symbolique. La construction européenne illustre, en partie, cette tradition européenne qui témoigne du fait que les Etats membres n'ont eu aucune difficulté à s'accorder sur les symboles (drapeau, hymne, idées) qu'ils possèdent en commun et qui détermine l'identité politique de l'Europe.

⁶⁴ Sur les trois cultures présentées par Alexander Wendt voir, *Social Theory of International Politics*, op. cit. p.246-312.

est hétérogène et la logique d'anarchie est hobbenne car les acteurs se conçoivent comme des ennemis⁶⁵. En revanche, dans le cas où les identités de type sont similaires et que les acteurs possèdent une même identité collective, la nature de la relation est homogène, la logique d'anarchie est kantienne car les acteurs se conçoivent comme des amis⁶⁶. Enfin, dans le cas où l'identité de type est similaire entre Etats mais l'identité de rôle contestée, la nature de la relation est considérée comme hétérogène ferme⁶⁷. De même, si l'identité de type est différente mais l'identité de rôle admise, reconnue, la nature de la relation est hétérogène mixte⁶⁸. Ces deux cas de figure répondent à une logique anarchique lockienne car les Etats se considèrent comme des rivaux.

Dans tous les cas le pouvoir symbolique possède une importance capitale puisqu'il est constitutif des différentes identités des acteurs. L'importance des violences symboliques ainsi que leurs natures (centripètes ou centrifuges) varient donc en fonction des relations qu'entretiennent les Etats. Le pouvoir symbolique constitue un facteur particulier dans les processus de socialisation des Etats et dans la réalisation d'ordres homogènes ou hétérogènes. Ainsi, le concept de violence symbolique doit être considéré à partir des actions réciproques entre Etats comme une modalité particulière de l'expression de la conflictualité internationale qui enrichit la compréhension des dynamiques d'homo-hétérogénéité.

Notre démarche tendait à démontrer le caractère opératoire que le concept de violence symbolique possède dans le champ des relations internationales. Il était question de montrer comment le concept de violence symbolique permet d'appréhender certains rapports sociaux qu'entretiennent les Etats, au travers notamment des concepts d'homogénéité et d'hétérogénéité qui se rapportent à la société internationale européenne. Il n'était pas ici question de mettre en lumière les différents aspects qu'on pu avoir les violences symboliques dans les relations qu'entretinrent les Etats européens, cela n'aurait pas eu de sens parce que précisément les violences symboliques se retrouvent dans le moindre espace social. L'évanescence de ce concept, son caractère insaisissable, qui rend impossible de parler de monopole par l'Etat de la violence symbolique, oblige à le considérer de manière différente. Cela était possible grâce notamment à la proximité entre le symbole et la forme, qui ordonnent et structurent la réalité sociale. Le passage par la psychanalyse et

⁶⁵ Structure hétérogène lâche qui a réuni les Etats européens entre 1914 et 1945.

⁶⁶ Structure homogène comme celle qui a rassemblé les Etats européens lors du Congrès de Vienne, ou plus tard, les relations entre pays européens en marche vers la création de la Communauté Economique Européenne puis de l'Union européenne.

⁶⁷ Structure hétérogène ferme comme celle qui a caractérisé les relations entre pays européens et entre l'Union européenne et les Etats-Unis lors de la crise diplomatique au sujet de l'Irak en 2003.

⁶⁸ Structure hétérogène mixte comme celle qui caractérise la plupart des rapports internationaux dont les acteurs ne possèdent pas les mêmes caractéristiques au niveau de leurs identités de type (Byzance/Rome ; pays d'Europe de l'Ouest/Union soviétique durant la Guerre froide).

l'anthropologie était nécessaire pour comprendre l'importance que possède le symbole dans la psyché humaine et dans la constitution de l'identité au niveau individuel et collectif. Formes et symboles donnent ainsi sens à la réalité parce qu'ils en sont des éléments structurants. Le symbole, comme la forme, oblige ainsi à entrer dans sa profondeur pour extraire le sens caché et sacré qu'il contient et qui crée la dynamique de l'histoire des sociétés. C'est au travers de cette réflexion sur le symbole, multidimensionnel et complexe, que le concept de violence symbolique peut être abordé. Les violences symboliques constituent des liens de contrainte et de force, qui déterminent à la fois les identités et les intérêts des acteurs. La socialité des Etats est influencée par ces violences parce qu'elles sont constitutives de tout type de société internationale. Sans pour autant remettre en question le paradigme stato-centré nous avons tenté de produire une hypothèse théorique qui articule le pouvoir symbolique à des théories existantes, notamment celle constructiviste, et aux critères d'homo-hétérogénéité développés par Panayis Papaligouras. Il ressort que le concept de violence symbolique peut être intégré dans ce type de démarche parce qu'il enrichit les dynamiques d'homo-hétérogénéité par la compréhension qu'il implique des phénomènes violents inhérents aux rapports entre Etats et constitue ainsi un apport intéressant pour les Relations internationales